

La Garantie jeunes pour les plus fragiles

Emploi | A Montpellier, 193 personnes se sont engagées dans ce dispositif.

L'expérience n'a encore que cinq mois mais elle a vocation à s'étendre dès cette année: le dispositif Garantie jeunes vise à remettre les 18-25 ans les plus fragiles dans le chemin de l'emploi en leur assurant des ressources financières, l'équivalent d'un RSA soit 514 €, pendant un an.

La mission locale d'insertion de Montpellier a été l'une des quatre, dans le département, à s'associer à la Direccte, qui pilote cette action cofinancée par l'Union européenne. Depuis septembre, 193 jeunes de la Métropole ont ainsi été pris en charge. «*Ils ont été sélectionnés notamment en raison de leur forte motivation. Les quatre premières semaines, ils passent du temps à la MLI et, les onze mois qui suivent, ils sont mis en situation de travail, de plus en plus souvent*», précise Eve Deloffre, adjointe à la Direccte. Une vingtaine de sociétés, publiques et privées sont partenaires du dispositif, d'EDF à Dell, de Carrefour à La Poste. Au terme des quatre premiers mois de fonctionnement, le bilan s'établit à 40 contrats signés, dont 4 CDI, 7 emplois

d'avenir et 2 contrats en alternance. «*On a raison d'y croire*», s'est félicitée Michèle Dray-Fitoussi, la présidente de la MLI, lors de la présentation du dispositif dans les locaux de Port-Marianne.

Objectif pour 2016 : ouvrir 1 400 dossiers dans l'Hérault

Pour l'année en cours, l'objectif est d'accompagner ainsi 615 personnes, d'ouvrir un peu plus de 1400 dossiers dans l'Hérault, où trois autres MLI ont rejoint l'expérience. Une implication financière de 2,8 M€. «*L'essentiel, c'est l'emploi productif, dans le secteur marchand. C'est un dispositif important. On leur propose un contrat de confiance à partir du moment où ils ont la volonté de s'en sortir*», a conclu le préfet Pierre Pouëssel à l'issue d'une visite sur place, avec Philippe Saurel.

Selon les statistiques de l'État, plus d'un million de jeunes seraient ainsi en situation très précaire, sans emploi ni formation, parfois en rupture de ban familial et sans domicile fixe.

GUY TRUBUIL
gtrubuil@midilibre.com



■ Le préfet Pierre Pouëssel et Philippe Saurel ont visité les locaux. G.T.

Emploi. Le dispositif apporte une aide financière aux 18-25 ans en grande précarité et un accompagnement personnalisé.

La Garantie jeunes bientôt dans tout l'Hérault

■ Expérimenté à partir de 2013 dans 10 départements (y compris l'Aude) puis étendu l'an dernier au reste du territoire, le dispositif Garantie jeunes devrait être pleinement opérationnel dans l'Hérault d'ici septembre. Initié par l'Etat pour lutter contre le chômage des jeunes, ce programme est destiné aux 18-25 ans les plus vulnérables, en grande précarité financière et sociale, voire en rupture avec leur famille.

En échange d'un engagement à s'investir à temps complet dans la recherche d'un emploi pendant un an, et après avoir démontré leur motivation, les bénéficiaires de la Garantie jeunes obtiennent le versement d'un « garantie de ressource » de 450 euros et un accompagnement personnalisé au sein d'une mission locale (MLJ). Après quatre semaines d'ateliers (apprentissage des codes des entreprises, aide à la réalisation de CV, présentation du marché de

l'emploi...), les jeunes sont accompagnés dans des mises en situation professionnelle par le biais de stage ou de CDD. « Pour ces jeunes très fragiles, qui ont eu des accidents de la vie, l'objectif est de les amener vers l'autonomie », explique Eve Deloffre, directrice départementale adjointe en charge de l'emploi à la Direccte (direction régionale de l'économie, du commerce, de la concurrence, du travail et de l'emploi).

40 contrats signés en 4 mois

« La Garantie jeunes, c'est le dispositif le plus important de la MLJ et le plus complet en terme de moyens humains et financiers », estime Michèle Dray-Fitoussi, présidente de la MLJ de la métropole de Montpellier (MLJ3M). En quatre mois, 193 jeunes ont intégré le dispositif dans l'antenne montpelliéraine, 200 « périodes de mise en situation » ont été effectuées aboutissant à la signature de 40 contrats

de travail (dont 4 CDI, 7 emplois d'avenir et 2 contrats en alternance). Au total dans les quatre MLJ héraultaises concernées (Montpellier, Biterrois, centre Hérault et cœur d'Hérault), ce sont 376 jeunes qui en ont bénéficié, dont 34% issus des quartiers prioritaires. « C'est la preuve que ça marche », se réjouit Pierre Pouésel, le préfet de l'Hérault qui voit dans cette démarche un « contrat de confiance » pour ceux qui « ont la volonté de s'en sortir ».

Le dispositif Garantie jeunes va être étendu cette année à l'ensemble des Missions locales du département, à commencer par celles du Bassin de Thau et de Garrigue et Cévennes en avril, puis celle de Petite Camargue héraultaise en septembre. En 2016, 1 425 jeunes pourront prétendre à ce dispositif, dont près de la moitié dans la Métropole de Montpellier (615 places ouvertes).

MARINE DESSEIGNE